

Audiences du BAPE

Déposé à :

Commission d'enquête

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire

déposé par :

*une citoyenne du Lac-Saint-Jean,
mère de deux enfants*

8 octobre 2020

Bonjour,

j'ai pris connaissance des divers enjeux entourant le projet de construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay et, malgré mon emploi du temps chargé, il m'a paru impératif de prendre le temps de manifester mon désaccord envers ce projet qui comportent de maintes failles et surtout trop de risques; un projet, disons-le, d'abord et avant tout pécunier.

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La stratégie adoptée par les promoteurs, soit celle de ciseler le projet en plusieurs parties (usine de liquéfaction/gazoduc/transport), révèle sa faiblesse au niveau de l'acceptabilité sociale. Effectivement, quand on analyse le projet dans son ensemble, car c'est ce qu'il est, (l'usine n'a pas lieu d'être sans gazéoduc et sans transport méthanier), on repère rapidement de réels risques pour l'environnement et une non-compétitivité en matière économique. Toutefois, une fois morcelé, il est plus difficile pour le commun des mortels d'en comprendre l'intégralité et de suivre le discours publique sous ces différentes appellations.

Peut-on considérer qu'il y a acceptation sociale quand le plus récent sondage révèle que 52% de la population est en faveur, dont 32% émettent des réserves et exigent certaines conditions? Est-ce un exemple de projet d'avenir, fédérateur, qui mérite qu'une part de nos impôts soient distribuée aux promoteurs sous forme de financement direct ou de congé de taxes et que le paysage s'en retrouve transformer en profondeur?

IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

L'usine de liquéfaction au Saguenay et le transport maritime impactera l'activité récréotouristique, dont la pêche blanche qui sera menacée par la casse des glaces et l'apparition possibles d'espèces invasives reliées aux déversements des eaux de ballast dans le Saguenay. Une menace qui s'étendra sur l'ensemble de la biodiversité du Fjord, mais aussi de ses affluents le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

L'industrie du tourisme d'aventure, une fierté régionale, sera dévaluée. Cela touche des centaines d'emplois directs et indirects, des emplois permanents et durables exercés dans le respect des valeurs des communautés. De plus, il y aura forcément des impacts sur sur la qualité de vie des citoyens environnants et sur la jouissance des plaisanciers et utilisateurs de transports maritimes par la pollution visuelle et sonore produites.

En référence aux autres projets de gazoducs qui ont vu le jour (parce que oui, le gazoduc est une partie sine qua non du projet), il importe de mentionner que son installation nécessitera la négociation de passages sur des terres agricoles, négociations souvent effectuées de manière individuelle, forcées, et rapporte-t-on, souvent jointes de menaces d'expropriation par les promoteurs.

L'industrie forestière perdra aussi le couvert de la coupe de cette grande partie de la forêt ciblée, soit 700 km par 30 m.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

D'un point de vue purement économique, le projet n'est pas concurrentiel. Comparé à ses compétiteurs, GNL Québec devra faire parcourir des milliers de kilomètres à son gaz générant donc des coûts de transport davantage élevés. Il devra donc pour s'inscrire dans la course, bénéficier de fonds publiques. Le risque est grand pour le gouvernement du Québec d'appuyer ce type de projets, car il n'y a aucune assurance que le marché européen choisisse le gaz naturel comme énergie dans un contexte où les tendances à long terme sont aux transitions écologiques et aux énergies renouvelables, d'autant plus que d'autres pays comme le Danemark, situé plus près, offrent ce produit.

PROPRIÉTAIRES AMÉRICAINS

En utilisant l'appellation GNL Québec ou Énergie Saguenay, on semble nous vendre l'idée que le projet est local. Toutefois, les propriétaires sont américains et, par conséquent, outre quelques emplois créés, tous les profits leur reviendront. Il s'agit là, ni plus ni moins, d'un pillage des ressources par des investisseurs étrangers.

AUGMENTATION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Pour bien mesurer l'impact environnemental de ce projet sur le réchauffement climatique, il importe de considérer le cycle de vie entier du gaz naturel et de prendre en compte toutes les parties prenantes du processus de l'extraction à la combustion. Selon le professeur de chimie Jesse Gleener de l'Université Laval, les calculs permettent d'affirmer que les émissions fugitives des gaz (méthane), même dans un scénario très conservateur, représente 63% des émissions de gaz à effet de serre de la province selon les derniers inventaires réalisés au Québec.

En ce qui attrait au projet de l'usine de liquéfaction que les promoteurs qualifient de « carbone neutre », il repose sur l'utilisation de l'hydroélectricité, une énergie limitée qui pourrait être utilisée pour permettre des projets plus respectueux de l'environnement et au service du développement des collectivités, comme le transport en commun électrifié, par exemple.

Tant qu'aux futurs contrats qui pourraient être signés avec l'Asie, l'Amérique latine ou l'Europe dans le but de remplacer l'énergie produite à partir du charbon, si on prend en considération l'émission fugitive, même minime (exemple 1%), le gain écologique est éliminé et le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Dans une vision plus large, à Paris en 2015, les états se sont donnés comme objectif climatique de ne pas excéder les 1,5 degrés Celsius de réchauffement pour éviter les impacts négatifs sur l'environnement. Lorsqu'on regarde l'ensemble des plans de production et d'expansion des productions, on constate une surproduction d'énergie dont 85% de celles-ci est localisée au Canada et aux États-Unis. Pour y parvenir et faire un développement durable, il faut diminuer la demande globale et miser sur des énergies renouvelables et sur la compétitivité économique.

SÉCURITÉ

D'un point de vue très pragmatique, le transport méthanier comporte d'immenses risques qu'il se doit de considérer tant pour les habitants aux abords des rives du Fjord que pour les utilisateurs de la voie maritime (plaisanciers, touristes et travailleurs). Bien que peu probable, il n'est pas impossible qu'une explosion surgissent ravageant tout sur un rayon de 1,6 à 3,5 km, hors, le Fjord mesure entre 2 à 4 km de largeur. Il serait par conséquent logique et sécuritaire pour les méthaniers de ne pas naviguer dans ces voies étroites qui entrent dans les terres, d'autant plus que près de 320 passages sont prévus annuellement.

PÉRIL DE LA VIE MARINE ET SON ÉCOSYSTÈME

GNL Gazoduc et son transport maritime s'ajoute à de nombreux projets qui mettent en péril la survie des bélugas. Les facteurs causant la disparition de l'espèce sont bien documentés. On y retrouve entre autres, la pollution maritime dû à l'achalandage accrue des embarcations. Puisque le béluga utilise l'écholocalisation pour communiquer, la présence croissante d'embarcations motorisées dans son habitat nuit à sa reproduction et à la chasse nécessaire à son alimentation. Le Fjord est reconnu comme étant un refuge sonore pour l'animal qui souhaite éviter le vacarme de la circulation maritime du fleuve Saint-Laurent. Les scientifiques s'y intéressant recommandent même un moratoire de trois ans pour documenter davantage le déclin de l'espèce.

BIODIVERSITÉ MENACÉE

Afin d'ériger la conduite de transport du gaz (parce que oui, le gazoduc est une partie sine qua non du projet), les promoteurs devront raser une superficie énorme d'habitats naturels, soit 60 m par 700 km, lors de la construction et une emprise permanente de 30 m par 700 km par la suite. Cette transformation drastique impactera 18 espèces floristiques, 17 espèces fauniques dont le carcajou et traversera des rivières, d'expliquer Alice-Anne de Nature-Québec.

Lorsque l'on considère les nombreux impacts sur l'environnement menaçant la survie d'espèces telles que le béluga, sur la qualité de vie des humains des secteurs touchés directement ou indirectement et le le contexte économique qui tend vers les énergies renouvelables, n'est-ce pas cher payé comme sacrifice pour enrichir, sur une mince période de temps à l'échelle de la vie, une poignée d'individu avide de profits? N'est-ce pas temps de se tourner vers des énergies qui ont beaucoup moins d'impacts sur l'environnement et des projets fédérateurs d'avenir effectués dans le respect de nos valeurs québécoises?

Comme plusieurs citoyens du monde, je recommande au BAPE de tenir compte de cet avis et au gouvernement de ne pas donner l'aval aux projets de GNL/Gazoduc.